

Trait d'Union

N°476 / Mai - Juin 2021

www.ville-sees.fr

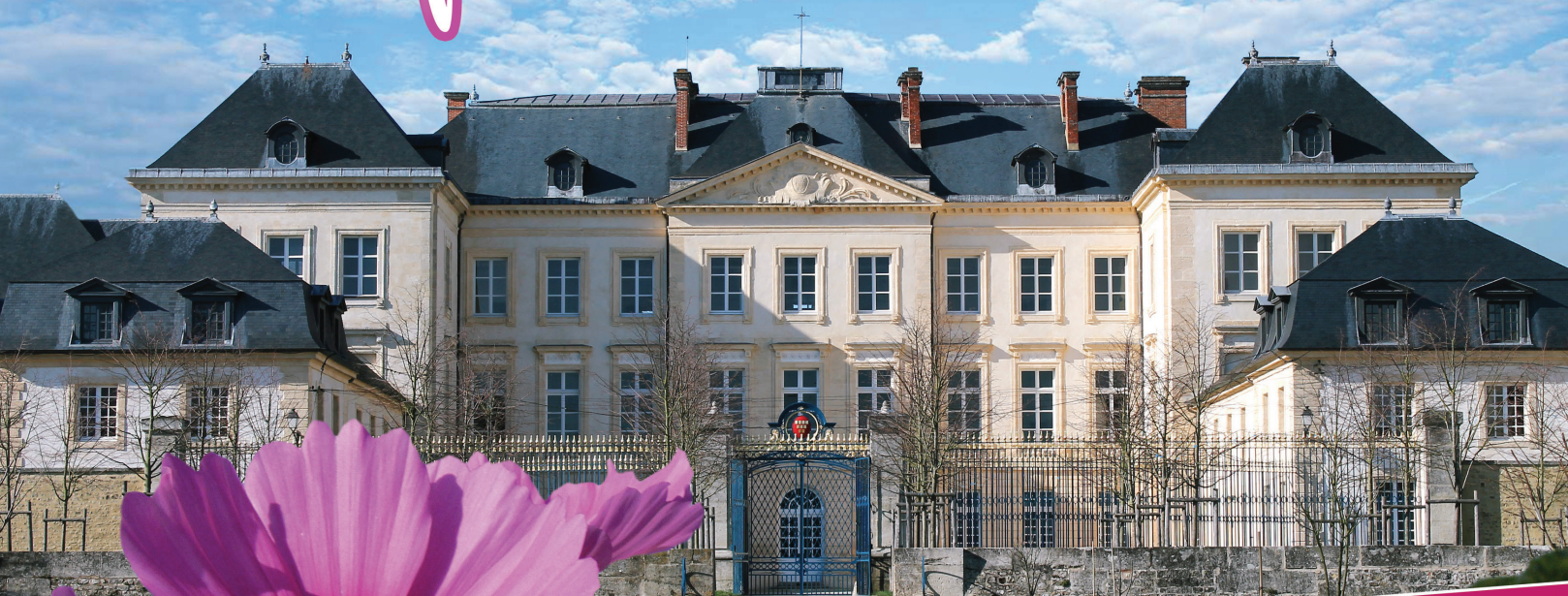


■ Le magazine bimestriel de votre ville

Sées



10^e Fête des plantes



29 et 30 mai 2021
Jardins d'Argentré
> Sées





Fête de la **MUSIQUE**



21 juin 2021
De 17h30 à 21h

Cour Mazeline

17H30 - Concert de l'école de musique
20 H - Concert de **JULIEN LOKO**
Rock celtique irlandais

Dans toute la ville
À PARTIR DE 18H
Concerts de musiciens amateurs :
rue Billy, rue de la République,
place des Halles



SOMMAIRE

ÉCONOMIE

p. 4 à 6

Le budget 2021

CONDITIONS ANIMALES

p. 7

Trottoir, pas crottoir !

JEUNESSE

p. 8

Lancement de l'application Baludik
Sées Jeunesse Animation



BALUDI*k*

CULTURE

p. 9

Spécial année de la BD

*Spécial
BD*

RETOUR SUR

p. 10 et 11

ZOOM SUR

p. 14

L'école municipale de musique



© Orne Hebdo

ÉDITO

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après avoir débattu sur le rapport d'orientation budgétaire le 24 février 2021, le Conseil Municipal a procédé au vote du budget primitif ce 24 mars. L'assemblée délibérante a adopté à une très large majorité (3 abstentions) la proposition budgétaire qui lui a été présentée.

Notre premier budget 2021 se veut réaliste et concret, il a été construit sur la base des grands principes suivants : la stabilité des impôts directs, la maîtrise des coûts de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement de la commune sur le long terme et le lancement d'un programme d'investissement ambitieux visant à moderniser et à améliorer durablement le patrimoine communal et les services aux habitants.

Vous trouverez dans ce bulletin les postes d'investissement les plus importants prévus pour cette année.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de ce budget. En premier lieu les élus, la Directrice Générale des Services pour l'élaboration, la recherche des éléments et les suivis budgétaires ainsi que le personnel très attentif aux dépenses tout au long de l'année. Merci également à Pamela Lambert, adjointe aux finances pour le travail qu'elle accomplit avec rigueur.

Dans un autre chapitre et même si elle reste notre priorité de tous les jours, la lutte contre la COVID-19 n'affecte en rien notre ambition d'animer notre cité.

Comme tous les ans, les festivités débutent en mai et s'amplifient tout au long de l'été.

Au programme, sous réserve des conditions sanitaires :

- La Fête des plantes est prévue les 29 et 30 mai avec le lancement de l'application Baludik qui permettra de découvrir notre cité de manière ludique,
- Le Marché des producteurs les 4 mai et 1^{er} juin,
- La Fête de la musique qui marquera le premier jour de l'été,
- Des répétitions publiques de l'école de musique sont programmées au mois de juin Cour Mazeline et le concert annuel de l'Alliance musicale est prévu quant à lui le 5 juin,
- La Fête Nationale du 14 Juillet et la traditionnelle brocante,
- Le festival de musique « Les Dimanches au bord de l'Orne » au mois d'Août.

Je vous invite à profiter de toutes ces festivités qui seront le symbole de ce retour à la normale que nous espérons tous.

La motivation de l'équipe municipale est constante, elle poursuit ses actions pour la transformation de notre commune et le bien vivre de ses concitoyens.

Soyez assurés de notre total engagement et dévouement.

*Votre maire
Mostefa Maachi*

Économie

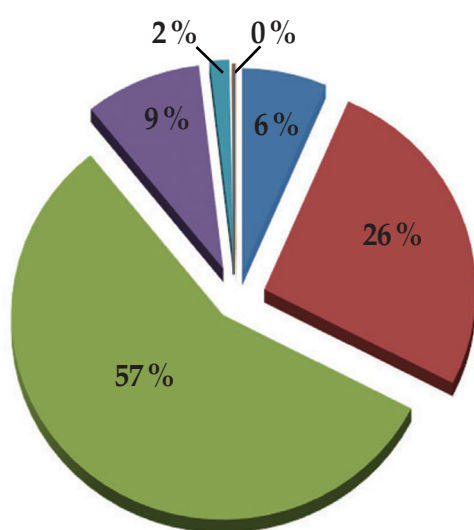
FINANCES PUBLIQUES - LE BUDGET PRÉVISIONNEL EST VOTÉ

Après avoir débattu en février dernier des grandes orientations budgétaires pour 2021 et pris connaissance du compte administratif de la ville pour 2020, les élus ont adopté le budget qui en découle, lors du conseil municipal du 24 Mars 2021.

..... Le compte administratif de la Ville 2020

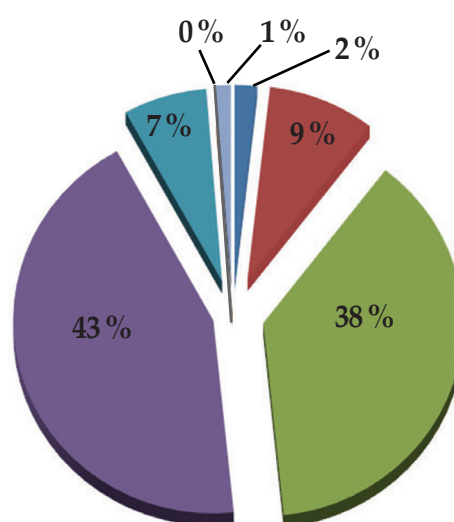
Section de fonctionnement

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement :



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion
- Atténuation de produits
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Répartition des recettes réelles de fonctionnement :



- Dotations et subventions
- Impôts et taxes
- Autres produits gestion
- Atténuation de charges
- Ventes prestations service
- Produits exceptionnels

Le budget municipal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Il se compose d'un budget relatif au fonctionnement de la mairie, à savoir toutes les charges courantes et d'un budget d'investissement qui concerne les projets municipaux tels que les infrastructures et bâtiments. C'est ce dernier qui modère l'aspect futur de notre ville.

Le budget 2021 qui s'élève à 8 millions d'euros est à l'équilibre. Et ce, sans augmentation de la fiscalité locale. Qui plus est, en maintenant notre soutien au monde associatif. Comme nous le savons tous si nécessaire : à la vie sociale, sportive et culturelle de notre belle commune.

Il est constitué de 2 sections : le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement, fixé à 5,6 millions d'euros.

* avec son volet dépenses, qui comprend :

- les charges de personnel,
- les dépenses liées aux différents services : administratif, culturel (école de musique, médiathèque), technique, espaces verts...
- les services sociaux (CCAS, mission locale),
- les subventions aux associations,
- les intérêts des emprunts...

* avec son volet recettes composées des différentes taxes ainsi que les dotations de l'Etat.

Section d'investissement

au 31/12/2020 (hors restes à réaliser)

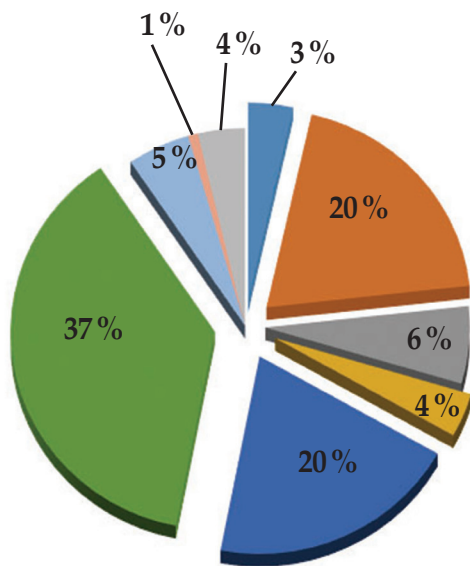
- dépenses : 1 639 943,07 €
- recettes : 1 576 315,15 €

En 2020, la section d'investissement laisse apparaître un déficit d'investissement de 63 627,92€.

..... Le budget prévisionnel de la Ville 2021

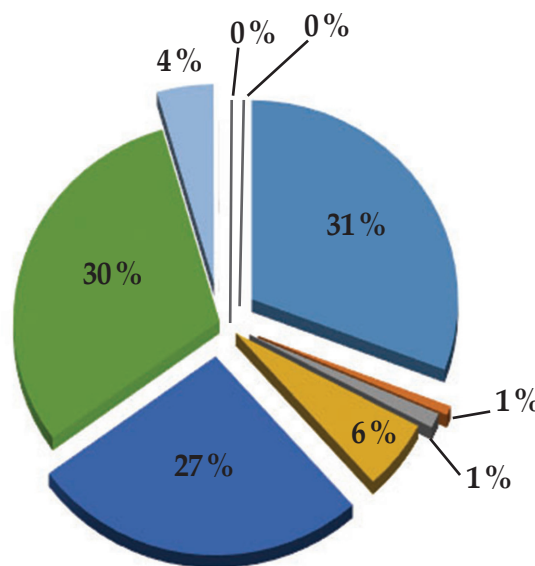
Section de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Opérations d'ordre entre sections (amortissements)
- Prélèvement pour la section
- Dépenses imprévues
- Atténuation de produits
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Autres charges de gestion de fonctionnement
- Charges de personnel

Répartition des recettes de fonctionnement



- Atténuation de charges
- Ventes prestations services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Excédent antérieur reporté
- Opération d'ordre

Section d'investissement

L'investissement, fixé à 2,4 millions d'euros.

➤ avec son volet dépenses qui comprend :

- les principaux travaux :
- Portés par la Ville de Sées :
 - la mise aux normes incendie de la cathédrale ;
 - la réhabilitation du lavoir du cours des fontaines ;
 - le remplacement des revêtements de sols, des sièges et la remise aux normes électrique (salle) au cinéma ;
 - l'agenda d'accessibilité PMR dans les bâtiments publics ;

• Portés conjointement avec la Communauté de Communes des Sources de l'Orne par le biais de fonds de concours :

- la réhabilitation de la rue du Cours. Travaux subventionnés à hauteur de 50 % par la commission DETR en date du 26 mars 2021 soit 190 000 € ;
- la réhabilitation de la Rue du Docteur Hommey.

La section dépenses d'investissement comprend également :

- les frais d'études et de maîtrise d'œuvre relatifs à ces travaux ;
- le remboursement du capital des emprunts ;

Économie

- les grosses réparations ;
- les différentes acquisitions de matériel (mobilier, véhicule...).

➤ avec son volet recettes qui proviennent quant à elles des subventions octroyées par l'Etat, la Région, le Département, des emprunts et bien sûr des fonds propres de la ville.

Malgré la baisse des dotations de l'Etat, la collectivité est parvenue à réaliser des investissements en maintenant les taux d'impositions au niveau de 2020. La nouvelle municipalité s'engage à les maintenir en 2021.

Taux de fiscalité directe locale 2021 :

L'article 16 de la loi n° 2019-1476 de finances pour 2020 prévoit la suppression progressive de

la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales. Cette refonte de la fiscalité est entrée progressivement en vigueur en 2020. Comme le Président de la République s'y est engagé, la Taxe d'Habitation sur les résidences principales sera définitivement et intégralement supprimée.

Dès 2021 pour les communes, la perte des recettes qui en résultera sera compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

- Taxe foncière bâtie : 12,36 % part communale ; 27,07 % part attribuée du département soit 39,43 %.
- Taxe foncière non-bâtie : 24,27 %.

LES PRINCIPAUX PROJETS DE 2021

	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Réfection du cinéma « Le Rex »								
Refonte du site internet								
Réfection de l'église Saint Laurent								
Réhabilitation du Cours des Fontaines (Lavoir, rue, aires de jeux)								
Réhabilitation de la rue du Dr Hommey et de la rue du Cours *								
Construction du Pôle de santé								

Portés par la Ville de Sées

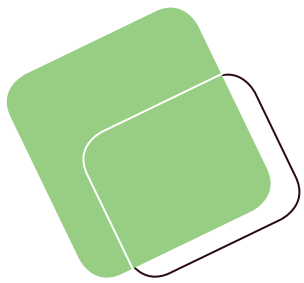
Portés conjointement avec la Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Portés par la Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Le calendrier peut être soumis à modification.

**Une réunion d'information est prévue avec les riverains.*

À noter qu'un plan pluriannuel vous sera présenté dans les prochains mois.



Conditions animales



TROTTOIR PAS CROTTOIR !

Marcher dedans porte bonheur, dit-on !

Un bonheur qui n'est plus uniquement à la campagne mais sur les trottoirs de nos villes où les déjections canines sont courantes.

Pourtant la loi veille et les propriétaires de chiens un peu trop désinvoltes sont passibles d'une contravention de 2^{ème} classe qui peut atteindre des montants importants.

Une malencontreuse glissade du passant qui n'a pas vu le souvenir déposé sur le trottoir par votre chien, la personne âgée qui se casse le fémur ou l'enfant dans l'incompréhension lorsqu'il voit ses belles chaussures ou son petit vélo souillés par le caca de chien ... Pensez aussi à la personne handicapée qui voit le pneu de son fauteuil roulant enduit de la déjection de votre chien !

À une époque où le mot civisme, redevient à très juste titre, une valeur cardinale, il serait temps que certains propriétaires de chiens réalisent que le premier des devoirs d'un citoyen c'est de veiller à ne pas porter atteinte à la sécurité et la liberté de ceux qui utilisent les trottoirs et les voies publiques.

Bien sûr, comme tout être vivant, les chiens doivent pouvoir satisfaire leurs besoins naturels (250 g en moyenne par jour pour un chien de 30 kg). Pour exemple, ce sont 6 000 tonnes d'excréments canins qui sont déposés, chaque année, sur la voie publique à Paris.

Les solutions

Le caniveau, est en fait le seul lieu d'aisance autorisé pour un chien qui se respecte. Et encore faut-il qu'il ne soit pas en bordure d'un passage pour piétons.

La loi lui interdit tout autre lieu : voie publique, trottoirs, pelouses des jardins publics, aires de jeu...

Pour vous faciliter la tâche, il existe des pinces ou des pelles avec poussoir ou râtelier, avec des manches plus ou moins longs, pour ramasser les crottes sans se baisser.

Il n'est pas possible de vous débarrasser n'importe où de votre « récolte » : uniquement dans les poubelles

publiques, dans votre poubelle domestique, ou dans votre cuvette WC (après bien entendu l'avoir extraite de son sachet ... sauf s'il s'agit d'un sachet biodégradable).

Il est vivement déconseillé d'utiliser la matière fécale de votre chien comme composte puisque celui-ci doit être exclusivement réalisé à base de déchets végétaux, ni comme fumier exclusivement issu d'animaux herbivores (chevaux, moutons) au risque de polluer les légumes de votre potager !

Pas question non plus de vous en débarrasser au coin d'un bois, dans le jardin du voisin ou dans tout autre lieu non destiné à cet usage. Vous risquez une amende de 35 € qui punit le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie : déchets, ordures, déjections canines, matériaux, objets...

QUE SE PASSE T'IL EN CAS DE NON-RESPECT ?

Le non-respect de cette interdiction est passible d'une amende pour le propriétaire du chien de 35 € à 450 € selon les arrêtés pris par les municipalités. Cette peine peut atteindre jusqu'à 1500 € si l'objet du délit a été transporté à bord d'un véhicule !



Pour prendre conscience de l'importance de ce geste citoyen, des pochoirs seront apposés prochainement en ville.

Jeunesse

NOUVEAUTÉ ! À LA DÉCOUVERTE DE SÉES AVEC L'APPLICATION BALUDI-K

Baludik vous emmène en balade ! Cette application touristique pour smartphone offre une visite de Sées et de ses abords sous forme de jeux de piste, visites, balades.

Résolvez les énigmes et découvrez ou redécouvrez les secrets des lieux qui vous entourent à travers des jeux de piste accessibles pour toute la famille et proposés par les experts de ces territoires.

> Téléchargement gratuit sur www.baludik.fr



Ce projet présenté par la Ville a été validé et financé par la Communauté de Communes des Sources de L'Orne. Le coût de l'application s'élève à 1 800 €. La création de la balade a été réalisée par les services tourisme et communication des deux entités.



Comment ça marche ? Une fois la balade de votre choix lancée, aidez-vous des indices pour résoudre les missions... Faites travailler vos méninges de manière ludique !

Cette nouveauté sera lancée lors de la Fête des Plantes, les 29 et 30 mai prochain.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'office de tourisme.

COMMENT CA MARCHE ?

1

Téléchargez l'application Baludik gratuitement :



2

Choisissez la balade souhaitée et téléchargez-là.

3

C'est parti !

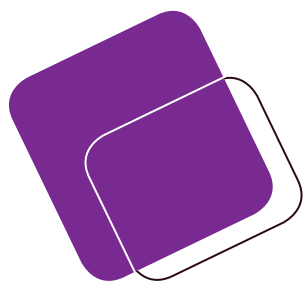


SÉES JEUNESSE ANIMATION - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 19 mai à 18 h

À l'ordre du jour, approbation du rapport d'activité 2020, du compte de résultat 2020, projets divers pour 2021 accompagné du budget prévisionnel 2021. Compte-tenu des contraintes sanitaires, cette assemblée générale se déroulera en distanciel. Si vous êtes intéressés pour participer, n'hésitez pas à envoyer un mail à l'association : sees.jeunesse.animation@gmail.com, cela nous permettra de vous envoyer le lien de participation et toutes autres informations utiles.





Culture

Spécial ANNÉE DE LA BD

Le 9^{ème} ART toujours à l'honneur en 2021 : l'année de la BD se prolonge tout comme le partenariat entre l'association Le Miroir Normand et la ville de Sées.

De nouveaux personnages viendront rejoindre ceux déjà réalisés en 2020 et ces différentes figurines agrémenteront les lieux les plus emblématiques de la cité sagiennaise offrant ainsi aux habitants et aux visiteurs un nouveau cheminement ludique qui viendra égayer notre petite cité de caractère.



UN CONCOURS BD À LA MÉDIATHÈQUE !

Dans le cadre de l'année de la bande dessinée lancée par le Ministère de la Culture, la librairie L'Oiseau Lyre et la Médiathèque Emile Zola s'associent pour vous proposer plusieurs temps forts dédiés au 9^{ème} art.

Le public pourra, à cette occasion voter pour les meilleures planches. Une exposition ludique autour des codes de la BD, prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Orne, sera également visible à la médiathèque. Autres temps forts : un atelier de création de BD numérique, sur tablette, sera proposé par la médiathèque aux plus jeunes et la librairie animera une rencontre pour les adultes avec Louis-Antoine Dujardin, directeur de collection aux éditions Delcourt.

Un beau programme à retrouver sur le site www.mediathèque-sees.fr et sur les pages Facebook : Médiathèque de Sées et Librairie L'Oiseau-Lyre !



Un concours autour de la BD sera lancé à partir du 03/05 et jusqu'au 05/06 et les réalisations des participants seront exposées à la médiathèque du 15/06 au 30/06.

LA BD S'INVITE AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Sées, géré par Sées Jeunesse Animation, était ouvert durant les dernières vacances scolaires. Malgré les contraintes sanitaires et le protocole strict qui en découle, les enfants ont pu réaliser de nombreuses activités manuelles ou sportives !

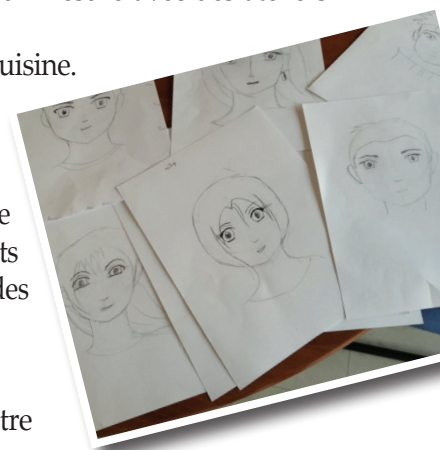
Le thème était : « Les bulles en Noir et Blanc ». Cette thématique est en lien avec le thème lancé par le Ministère de la Culture autour de la Bande Dessinée pour l'année 2021. À cette occasion, les enfants ont pu partager des ateliers avec Gaëlle CALVET, illustratrice. Les enfants ont découvert les techniques de colorisation et aussi comment réaliser des mangas.

Ils sont allés à la Médiathèque qui leur avait composé des séances « découvertes » sur mesure avec des ateliers lecture.

Ils ont pu aussi s'exercer à la cuisine. Tous étaient contents de profiter des activités avec les copains.

Pour la prochaine période de vacances (avril) les enfants partiront à la découverte des étoiles et de l'espace.

Pour tout renseignements, contacter le secrétariat du centre de loisirs de Sées par mail : sees.jeunesse.animation@gmail.com ou au 02 33 28 17 25.



Retour sur



CARNAVAL À LA RÉSIDENCE JEAN BAZIN



À l'occasion du mardi-gras, les résidents de Jean-Bazin ont organisé leur carnaval. Déguisés depuis le matin, cette journée conviviale s'est clôturée par un goûter.

Une journée bien réussie grâce à Madame Cathy Baron (hôtesse d'accueil) et les proches d'une résidente. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine !

CÉRÉMONIE DU CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE - 19/03



FESTIVAL CINÉ-ENVIRONNEMENT EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DU 23/03 AU 26/03





Retour sur



ATELIER AVEC LE RUCHER DES AUTHIEUX - 24/03



Le mercredi 24 mars dernier la médiathèque Emile Zola a accueilli, dans le cadre du label « ApiCité », le rucher des Authieux pour deux ateliers.

JOURNÉE TROC À LA MÉDIATHÈQUE - 27/03

Samedi 27 mars, la médiathèque a organisé son premier troc de graines, plantes et boutures.

Lors de cette journée, les bibliothécaires ont pu présenter aux participants des livres et des applications sur le jardinage et également réapprovisionner et expliquer le fonctionnement de la grainothèque.

Grâce au troc, les bibliothécaires ont ainsi pu faire leurs premières plantations dans la jardinière partagée, située à l'entrée de la médiathèque : framboisiers, fraisiers, topinambours, thym et romarin. Les semis de

haricots et de courges attendent bien au chaud avant de pouvoir trouver leur place dans le potager. Un projet bien mené qui voit le jour grâce au partenariat avec le service des espaces verts.

Pour rappel, la grainothèque est un espace libre de partage et d'échange de graines (légumes, fleurs), accessible à tous, inscrits ou non à la médiathèque. La seule consigne à respecter est la suivante : je prends = je donne !

D'autres animations autour du jardin et de la nature auront lieu en mai, retrouvez sur le site internet de la médiathèque : www.mediatheque-sees.fr



Agenda

Vous souhaitez faire paraître une annonce dans le bulletin municipal ?
Merci de nous envoyer votre communiqué avant le vendredi 21 mai à : communication@sees.fr

Mai

SAM 01 9h-12h Espace Saint Pierre
VENTE - BOUTIQUE SOLIDAIRE
Vente de meubles, vaisselles, livres et bibelots.
Rendez-vous au 2 rue du Cheval blanc.

MAR 04 17h00 Les Halles de Sées *
MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET DES ARTISANS LOCAUX
Dégustation et vente de produits locaux.

SAM 08 Monument aux Morts
CÉRÉMONIE 8 MAI 1945

SAM 15 Médiathèque E. Zola
EXPOSITION
« JARDINER NATURELLEMENT »
Visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.
GRATUIT

MER 09

SAM 15 9h-12h Espace Saint Pierre
VENTE - BOUTIQUE SOLIDAIRE
Vente de meubles, vaisselles, livres et bibelots.
Rendez-vous au 2 rue du Cheval blanc.

SAM 15 10h30 Médiathèque E. Zola *
STORY TIME - ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS
De 0 à 3 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

JEU 20 19h00 Médiathèque E. Zola *
BOUQUINADES DU JEUDI
Club de lecture.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 22 10h00 Médiathèque E. Zola *
LES CLASSIQUES DE MURIEL
À l'honneur : Pierre Loti.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 22 14h30 Médiathèque E. Zola *
ATELIER NATURE
À LA DÉCOUVERTE DE L'ORTIE
Animé par Bourrache et Coquelicot
Pour adultes et enfants à partir de 10 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

MER 26 14h30 Médiathèque E. Zola *
ATELIER DÉCOUVERTE AUTOUR DU PLASTICIEN LÉO BARON.
Pour adultes et enfants à partir de 8 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 29 Journée Jardins d'Argentré *
FÊTE DES PLANTES ET DU MIEL
Vente : plantes en pot, vivaces, haies, arbustes, plants annuels mais aussi fruits et légumes.
ENTRÉE LIBRE

DIM 30

SAM 29 14h00 Médiathèque E. Zola *
ATELIER NATURE
À la découverte des plantes sauvages et tinctoriales, animé par Charlène Poret.
Pour adultes et enfants à partir de 10 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 29 14h30 Médiathèque E. Zola *
ATELIER
Atelier découverte autour du plasticien Léo Baron.
Pour adultes et enfants à partir de 8 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

LUN 31 Hôtel de Ville
MÉDAILLE DE LA FAMILLE
Remise des médailles.

SEMAINE des Abeilles

Du 03/05 au 07/05

SÉLECTION DE LIVRES EXPOSITION

ATELIERS À LA MÉDIATHÈQUE LE 05/05 - 10h ET 15h
Fabrication d'hôtel à insectes

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : www.mediathèque-sees.fr - 02 33 27 01 44

Logos: Postes Cités de Caracière, Médiathèque Émile Zola, Sées

Juin

MAR 01 17h00 Les Halles de Sées *
MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET DES ARTISANS LOCAUX
Dégustation et vente de produits locaux.

MAR 01 16h30 - 18h30 Les Halles de Sées *
ATELIER NATURE - CUSTOMISE TON POT DE FLEUR
Stand sur le marché des producteurs et des artisans locaux.
À partir de 7 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 05 9h-12h Espace Saint Pierre
VENTE - BOUTIQUE SOLIDAIRE
Vente de meubles, vaisselles, livres et bibelots.
Rendez-vous au 2 rue du Cheval blanc.

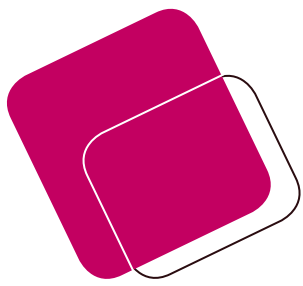
SAM 05 Médiathèque E. Zola
EXPOSITION DE L'ARTISTE LÉON BARON
En partenariat avec le Fonds Départemental d'Art contemporain
Visible aux heures d'ouverture de la médiathèque.
GRATUIT

SAM 12 10h30 Médiathèque E. Zola *
STORY TIME - ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS
De 5 à 7 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

MAR 15 Médiathèque E. Zola
EXPOSITION « LE LABORATOIRE DE LA BANDE DESSINÉE »
Présentation des réalisations des participants au concours BD.
MER 30 Visible sur les heures d'ouverture de la Médiathèque.
GRATUIT

MER 16 14h30 Médiathèque E. Zola *
ATELIER NUMÉRIQUE AUTOUR DE LA BD
À partir de 8 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

JEU 17 14h30 Médiathèque E. Zola *
RENCONTRE LITTÉRAIRE
Avec Louis-Antoine Dujardin, éditeur de Bandes dessinées. Animée par la librairie L'Oiseau Lyre.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT



Agenda

VEN 18 Monument aux Morts
CÉRÉMONIE - APPEL DU 18 JUIN

SAM 19 9h-12h Espace Saint Pierre
VENTE - BOUTIQUE SOLIDAIRE
Vente de meubles, vaisselles, livres et bibelots.
Rendez-vous au 2 rue du Cheval blanc.

LUN 21 17h00 Cour Mazeline et centre-ville *
FÊTE DE LA MUSIQUE
De 17h à 20h : concerts amateurs, école municipale de musique, Alliance musicale.
De 20h à 21h : Concert de Julien Loko - Rock irlandais.
GRATUIT

JEU 24 19h00 Médiathèque E. Zola
BOUQUINADES DU JEUDI
Club de lecture.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 26 10h30 Médiathèque E. Zola *
STORY TIME - ATELIER D'ÉVEIL À L'ANGLAIS
De 5 à 7 ans.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT

SAM 26 10h00 Médiathèque E. Zola *
LES CLASSIQUES DE MURIEL
À l'honneur BEETHOVEN
avec la participation de l'école de musique.
SUR INSCRIPTION - GRATUIT



NATURELLEMENT BEAU ET FRAGILE

PHOTOS DE CHRISTIAN DUPONT - TEXTES DE JEAN-MARIE FOUBERT

DU 15 AVRIL AU 6 JUIN 2021
SUR LES GRILLES DES HALLES ET
DU JARDIN D'ARGENTRÉ - 61 500 SÉES

www.ville-sees.fr - 02 33 81 79 70



LA VILLE DE SÉES
ORGANISE UN

CONCOURS DE CRÉATION
LOGO
VILLE DE SÉES

"Inventez le nouveau logo de votre ville"

OUVERT À TOUS DU 19/04 AU 20/05

Inscription avant le 01/05
Bulletin et règlement téléchargeables sur www.ville-sees.fr

PIERRES EN LUMIÈRES

UNE DÉCOUVERTE NOCTURNE
DU PATRIMOINE NORMAND

Au vue des conditions sanitaires, l'édition 2021 de Pierres en Lumières se déroulera, cette année, sous une forme différente.

Date à venir.

ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX ET OUVRIERS DE SÉES

Des parcelles sont disponibles...
Si vous êtes intéressés, contacter le
06 67 82 62 49 ou le 06 08 21 03 26.

**ÉLECTIONS *
RÉGIONALES ET
DÉPARTEMENTALES**

20 ET 27 JUIN 2021

**RÉPÉTITIONS *
PUBLIQUES**

des élèves de l'école
municipale de
musique

CHAQUE SAMEDI
DE 11H À 12H
COUR MAZELINE

L'école municipale de musique



L'école de musique de Sées est un établissement géré par la ville. Elle est ouverte à tous ceux qui souhaitent découvrir, s'initier, apprendre ou approfondir une pratique musicale ou vocale.

Pour Patrice Valognes, directeur de l'école, « la musique est un langage universel, elle favorise les échanges et permet de passer outre les barrières socio-culturels. Il s'agit d'un véritable lien qui dépasse les classes sociales ». La pratique de la musique est un véritable épanouissement et équilibre dans sa vie.

Un peu d'histoire ...



En 1906 a été créé le kiosque musical dans le Square François Mitterrand, près de la Gare de Sées. C'est à la suite de cette inauguration, que l'école de musique municipale a fait son entrée. Présente initialement au rez-de-chaussée de la Mairie, elle s'est définitivement installée dans les locaux de l'ancien collège dans les années 60. En 2019, l'école de musique a déménagé dans une autre partie du bâtiment permettant ainsi la réalisation de travaux.

Ce n'est qu'en fin d'année 2020 que l'équipe pédagogique a rejoint les locaux rénovés.

L'école propose plusieurs pratiques instrumentales : hautbois, percussions, guitare, flûte traversière, trombone, piano, clarinette, trompette, saxophone, chorale et solfège. Il est proposé des pratiques collectives : ensemble de clarinette, saxophone et flûte, et classe d'orchestre.



L'école de musique travaille en étroite collaboration avec l'association de l'Alliance Musicale. En effet, dans la majorité des cas, les élèves en fin de parcours l'intègrent, augmentant ainsi les effectifs. Inversement, l'Alliance Musicale, par l'intermédiaire de ses concerts fait la promotion de l'école de musique.

En complément des cours dispensés, l'école de musique organise et prend part à de nombreuses manifestations et à des concerts tout au long de l'année, participant ainsi

à l'animation culturelle de la Ville. Toutes ces actions s'inscrivent dans un cadre pédagogique.

Malgré la situation sanitaire, l'école de musique poursuit ses missions en adaptant les cours pour les plus jeunes.

> Répétitions publiques des élèves de l'école municipale de musique chaque samedi - de 11 h à 12 h - Cour Mazeline.

120 C'est le nombre de personnes inscrites, en moyenne, par an (adultes et enfants).

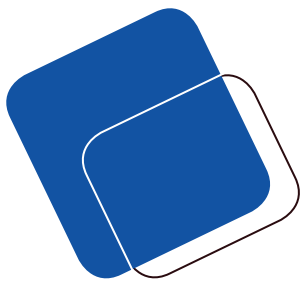
70 Il s'agit de la personne la plus âgée inscrite à l'école.

11 C'est le nombre d'enseignants et d'agents qui travaillent à l'école.

Contacts :

02 33 27 42 88

ecoledemusique@sees.fr



Vie Municipale

LA TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Le 22 mars, tour d'horizon sur la vie Sagiennaise.

Suite au débat d'orientation budgétaire de février (programme financier annuel de la ville), nous vous confirmons notre inquiétude quant à l'absence de nouveaux projets.

Heureusement nous y retrouvons partiellement ceux de 2020.

Malgré les alertes régulières pendant la campagne électorale concernant la gestion financière de la ville par l'ancienne municipalité, il semblerait que Monsieur le Maire s'en soit tenu à l'avis de la Cour des comptes qui concluait en 2018 : « la situation financière de la ville est saine ». De ce fait, aucun audit n'est inscrit au budget 2021.

Les horaires de la déchetterie sont modifiés depuis le 1^{er} mars, à nouveau nous déplorons un manque de communication accessible à tous nos administrés. Quelles sont les motivations qui ont conduit les responsables à mettre un planning aussi alambiqué ? Pourquoi faire simple lorsque l'on peut faire compliqué ?

La période de la vaccination reste, malgré la présence de la solidarité entre voisins, un sujet d'inquiétude, nous avons connaissance des difficultés que certains rencontrent pour obtenir un rendez-vous. À ce jour, une aide individuelle à l'inscription ne pourrait-elle pas être proposée par les services de la mairie ?

Les recommandations gouvernementales incitant au télétravail, le faciliter devient une nécessité pour tous. Quel est le niveau d'avancement du déploiement de la fibre optique à Sées, équipement indispensable pour nos habitants d'aujourd'hui et ceux de demain ?

Quelles sont les actions de la mairie pour favoriser sa mise en place ?

Avec le printemps, les tags reflorissent, dommage pour notre petite cité de caractère et la reprise de la saison touristique.

Nous souhaitons que la période estivale soit propice à se retrouver lors des différentes manifestations organisées dans notre commune, en retrouvant le goût du vivre ensemble.

Vous avez une question ou une suggestion pour votre ville ? Nous sommes à votre écoute : c.avenirsagiennaise@gmail.com

Les élus de la liste « Avenir Sagiennaise »

Nous souhaitons une bonne retraite à :

Jocelyne OLIVIER

Et la remercions pour ses 30 années
au service des Sagiennes et des Sagiens.

LA TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Le 24 mars dernier, le budget de la ville a été voté. Nous pouvons nous féliciter de démarrer notre mandat avec un budget sérieux et réaliste. Après un an d'audit interne, en dépit de quelques dysfonctionnements, la gestion passée de la ville s'est avérée acceptable. En revanche, la conduite décevante pour ne pas dire plus, de la rénovation de l'ancien collège a entraîné des coûts démesurés (plus-value de 47%) dont les détails vous seront communiqués prochainement.

Nos principales actions d'embellissement de la ville seront les suivantes : la réfection complète de la rue du Cours et du Cours des Fontaines, le remplacement des jeux grâce au travail collaboratif avec la CDC et de l'état via la DETR. Nous transformerons ce site en un lieu de vie intergénérationnel.

Notre collaboration avec la CDC, dans le cadre du programme « Petites villes de demain », verra au cours des six prochaines années la réalisation de projets tels que : nouveau plan de circulation, revitalisation du centre-ville, amélioration de l'habitat, création de la maison France Service..., avec l'objectif affiché de ne pas accroître la pression fiscale.

Un plan pluriannuel, en cours d'élaboration, fixera ses points d'étapes.

Le pôle de santé programmé par la CDC sortira de terre en mai.

Dans le cadre de la pandémie, un centre de vaccination est ouvert tous les jeudis. Un grand merci à tous nos partenaires pour leur soutien dans sa mise en œuvre.

Des actions sont en cours pour améliorer la qualité de vie des Sagiens notamment sur la biodiversité (gestion différenciée des espaces, végétalisation du cimetière, sensibilisation des jeunes dans les écoles).

L'aménagement des quartiers en partenariat avec les bailleurs sociaux, la SAGIM et Orne Habitat sera mené tout au long de l'année.

La maison des associations et des services ouvrira au plus tard le 1^{er} juin 2021. Ce lieu, attendu depuis 12 ans, a vocation à faire le lien entre les associations de la ville, les entreprises (espace de télétravail) et la future Maison France Service.

Une visite aura lieu prochainement pour la faire découvrir, notamment, aux associations.

Le rayonnement de Sées passe aussi par la culture et la communication. Le festival des Dimanches aux bords de l'Orne est déjà prêt et la refonte du site internet permettra une meilleure visibilité de nos manifestations au-delà des limites de notre cité.

Enfin notre équipe a récemment rencontré Mr de Balorre, Président du conseil départemental de l'Orne, à cette occasion il a été confirmé que la fibre serait déployée sur la commune d'ici fin 2023.

La démocratie participative était au cœur de notre campagne. Ainsi une boîte à idées a vu le jour et est disponible pour tous les Sagiens dans le hall d'accueil de la mairie.

Les critiques de la minorité pourraient être entendues si elles s'exprimaient dans le cadre des commissions pour donner lieu à des projets constructifs.

Les élus de la liste « Sées mieux ensemble »



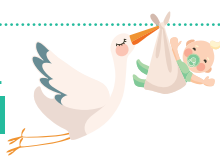
ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 14/02 : Théo Potier
- 16/02 : Lancelot Lacey
- 24/02 : Victoire Balezeaux
- 25/02 : Louise Lasseur
- 01/03 : Lilas Granger Pottier

DÉCÈS

- 28/01 : Marthe Mauny née Boitière 91 ans
- 30/01 : Léon Basoge - 91 ans
- 03/02 : Jeannine Prévét née Le Fer 85 ans
- 03/02 : Madeleine Gitzen née Baucheron - 97 ans
- 04/02 : Philippe Millange - 59 ans
- 04/02 : Michel Kientz - 71 ans
- 10/02 : Georges Fechoz - 96 ans
- 10/02 : Madeleine Gaudré née Rouault - 87 ans
- 20/02 : Maurice Serveau - 88 ans
- 20/02 : Christiane Roussel née Grabowski - 100 ans
- 22/02 : Thérèse Duval née Perreaux - 93 ans
- 22/02 : Francis Lecendrier - 94 ans
- 23/02 : Gérard Champion - 77 ans
- 04/03 : Michel Biou - 90 ans
- 04/03 : Simone Tessier née Marchand 94 ans
- 08/03 : Roger Peltier - 98 ans
- 11/03 : Léandre Robillard - 82 ans
- 12/03 : Léonce Bada - 95 ans
- 18/03 : Jeannine Letourneur née Morin - 89 ans
- 21/03 : Encarnation Gomez Ales née Castellano Rueda - 91 ans
- 23/03 : Raymond Leroy - 92 ans
- 25/03 : Marcel Devineaux - 99 ans
- 26/03 : Antonio Tinoco - 77 ans



- 26/03 : Henri Métairie - 81 ans
- 29/03 : Marianne Stachowski - 72 ans
- 31/03 : Marguerite Carel - 74 ans

Si vous ne souhaitez pas que vos informations personnelles, naissance, mariage, décès, figurent dans le Trait d'Union merci de le signaler à l'accueil de la Mairie ou à communication@sees.fr.

VACCINATION AU FOYER MUNICIPAL TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

- Les vaccinations se font uniquement sur rendez-vous.
- Ce rendez-vous doit impérativement être pris par un professionnel de santé.
- À l'issue de la première injection le patient repart avec une convocation pour la deuxième dose.

PERMANENCES

AVEC UN CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Le 1^{er} mercredi de chaque mois
De 17 h à 18 h 30
En salle de réunion de la Mairie
06 26 21 05 40

MISSION LOCALE

Sur rendez-vous,
les mardis après-midi
et jeudis matin.
02 33 81 79 70



PHARMACIES DE GARDE

MAI

- 01 & 02 >> LELIEPAULT SEES
02 33 27 80 54
- 08 & 09 >> GILLET - COURTOMER
02 33 28 40 55
- 15 & 16 >> GOURIO - SÉES
02 33 27 80 59
- 22 - 23 & 24 >> VAAST - GACÉ
02 33 35 52 16
- 29 & 30 >> MORRUZZI
STE-GAUBURGE
02 33 34 04 18

JUIN

- 05 & 06 >> VAAST - GACÉ
02 33 35 52 16
- 12 & 13 >> GILLET - COURTOMER
02 33 28 40 55
- 19 & 20 >> THIEULIN - MORTRÉE
02 33 35 30 93
- 26 & 27 >> GLORIA
MOULIN LA MARCHÉ
02 33 34 54 11

RÉSO GARDES :

Service audiotel 24 h / 24 h
au 32 37 (0,35 € TTC / min)
ou sur www.3237.fr

MAIRIE DE SÉES

Place du Général de Gaulle
61500 SÉES
Tél. 02 33 81 79 70
E-mail : mairie@sees.fr
Site internet : www.ville-sees.fr
Facebook : Ville de Sées

HORAIRES D'ACCUEIL

Du lundi au vendredi :
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Passeport et carte d'identité sur RDV
Le samedi :
De 9 h à 12 h (Permanence état civil)
Passeports et carte d'identité sur RDV

Trait d'Union n°476

Mai-Juin 2021

Magazine bimestriel de la Ville de Sées

Directeur de la publication : Mostefa MAACHI

Rédaction : Martine BIDAULT - Cathy COURTEILLE
Guillaume DUDRAGNE - Véronique FOSSE - Blandine GADEAU - Elodie LALANDE - Pamela LAMBERT
Martine LEMOINE - Julie MABILLE - Béatrice MIKUSINSKI - Graziella NOUVEL - Antoine RIOUX.

Impression : Bemo Graphic ALENÇON

Crédits photos : Ville de Sées - Orne Hebdo - Pixabay.com - Adobe stock

Trait d'Union // n° 476



Promouvoir la
gestion durable de
la forêt
pefc-france.org

PEFC, GARDIEN DE L'ÉQUILIBRE FORESTIER

Dans la continuité des précédents mandats, la Municipalité a fait le choix de poursuivre l'impression du Magazine municipale avec une entreprise titulaire d'une attestation PEFC.

Cette certification est une garantie contre la déforestation.

Ce label atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.